

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 10 (1874)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

10^e année.



1^{er} MARS 1874

N^o 5.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Société d'utilité publique (Question de l'Enseignement professionnel.) — Echos des Etats-Unis. — Correspondances vaudoise et genevoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Anecdotes scolaires. — Avis à nos collègues. — Erratum.

Société d'utilité publique.

QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

La Société d'utilité publique, qui se réunira à Fribourg, sous la présidence de M. Henri Schaller, directeur de l'instruction publique et conseiller d'Etat, traitera entre autres la question de l'INSTRUCTION PROFESSIONNELLE, qui a un intérêt d'actualité dans bien des cantons et entre autres pour le canton de Fribourg. Si on veut que l'industrie y prospère, qu'on y forme de bons ouvriers, et partant des maîtres habiles, il faut une école de ce genre. Toute tenta-

tive pour y introduire les arts mécaniques, la construction des machines, la technologie, les arts utiles, en un mot, sera vaine, si elle ne repose sur une base positive, sur une culture pratique et professionnelle. Aussi, devons-nous savoir gré à ceux qui l'ont posée. Nous avons entendu critiquer (que ne critique-t-on pas), le choix de cette question, comme n'étant pas assez *idéale*, comme trop terre-à-terre. Mais ceux qui pensent et qui raisonnent ainsi habitent des cantons où l'industrie *est déjà en honneur*, où le loisir crée des goûts artistiques et littéraires au sein d'une population laborieuse et active. Ce n'est pas le cas à Fribourg et dans bien d'autres cantons encore. Mais à Fribourg, grâce à l'esprit public qu'a réveillé l'initiative admirable de M. Ritter, grâce aux sacrifices que s'imposent le public et les particuliers, grâce aussi aux progrès des idées, la vie industrielle qui faisait la richesse, la prospérité, la force, la joie, l'orgueil de nos ancêtres au XV^e siècle est en train de renaître. Des efforts immenses ont été faits; la glace est rompue; le plus difficile est fait. Mais un pas décisif reste encore à faire; c'est la création d'une école professionnelle pour l'organisation de laquelle on trouvera des modèles en Allemagne et en France, mais qu'il faudra approprier à la Suisse. Les bonnes directions ne manqueront pas non plus en Suisse, où a paru le livre de M. Autenheimer, de Bâle, qu'on vient d'appeler à diriger l'Ecole technique de Winterthur.¹⁾

Nous ne pouvons donc que féliciter les Fribourgeois de l'idée qu'ils ont eue de mettre cette question à l'étude pour la prochaine session de la Société d'utilité publique, qui se réunit dans leur ville: l'enseignement professionnel tel qu'il est donné en Suisse, est-il ce qu'il doit être ou réclame-t-il des améliorations? Ne conviendrait-il pas d'accorder dans les programmes des écoles secondaires (réales), une plus large part dans l'enseignement scientifique proprement dit étroitement combiné avec des exercices pratiques, manipulations, de chimie industrielle, etc.

Il faut espérer que la prochaine réunion de la Société d'utilité publique attirera des hommes capables de traiter ces questions non-seulement au point de vue de la science, mais de celui des applications et de l'industrie, M. Autenheimer, par exemple, dont les lumières et l'expérience seraient du plus grand secours pour l'élaboration d'un pro-

¹⁾ Voir l'article qu'a publié l'*Educateur* de 1872 sur le *Lesebuch* de M. Autenheimer, alors Recteur émérite de l'école industrielle de Bâle, p. 81.

gramme adapté aux circonstances locales et l'organisation d'écoles véritablement professionnelles propres à former des ouvriers et des contre-maîtres ou hommes spéciaux en état de diriger les travaux manuels et techniques dont la pleine connaissance ne se rencontre que chez les hommes du métier. Ces derniers, il est vrai, sont portés à exagérer le côté pratique et sont sujets à oublier que l'ouvrier est homme et comme tel, a besoin d'une instruction technique. L'idéal doit être uni au réel pour contrebalancer une culture exclusivement matérielle. Mais dans les cantons où l'industrie n'est pas prépondérante, ces hommes de l'idéal se rencontreront toujours. Dans la composition des commissions chargées d'organiser l'enseignement professionnel, il est de toute nécessité de rapprocher les deux tendances, les deux éléments. C'est de cette juxta-position et de l'échange d'idées qui en résulte que naîtra la lumière.

A. DAGUET.

Echos des Etats-Unis.

Plusieurs des lecteurs de l'*Educateur*, surtout parmi les membres du corps enseignant vaudois et neuchâtelois, n'ont pas oublié M. Alcide Reichenbach, instituteur américain, qui nous a fait, l'année dernière, une visite de quelques mois, pendant lesquels il s'est occupé activement de l'enseignement et de toutes les questions scolaires. Correspondant de journaux pédagogiques, le jeune et intelligent *reporter* a publié, dans les feuilles de son pays, des articles fort sympathiques et fort louangeux à l'endroit de nos écoles suisses. Après avoir visité l'exposition de Vienne ainsi que les écoles prussiennes, M. Reichenbach reprenait, au mois de juillet, le chemin du pays natal, en laissant aux nombreux amis que son excellent caractère lui avait faits ici, un rapport lithographié très-intéressant sur les écoles américaines et leur personnel enseignant.

Dès lors, M. Reichenbach n'a point oublié ses nouvelles connaissances du vieux continent. Nous avons reçu, quant à nous, deux lettres dont nous voulons extraire quelques passages qui, nous en sommes certain, seront lus par d'autres avec le même plaisir que nous avons éprouvé nous-même.

Dans la première, datée de Dundee, le 31 août, il nous dit entre autres: « Depuis mon départ de la Suisse, je n'ai

guère fait que voyager dans notre Etat (l'Ohio) et dans l'Ouest. Il est temps de m'arrêter, car vous savez, *pierre qui roule*, etc. Je vais tâcher néanmoins de me fixer, et cela dans une bonne place, afin d'éviter trop de mutations à l'avenir. Peut-être suis-je trop difficile et c'est ce qui m'a empêché de me placer jusqu'ici. Je ne veux pas retourner à l'école normale de Labanon, où j'aurais un traitement de fr. 5,000, mais où il me faudrait enseigner un peu de tout, ce qui n'est pas avantageux pour un jeune instituteur. Il vaut mieux suivre la méthode naturelle, consistant à n'enseigner que peu de branches pour commencer. On devient fort ainsi, tandis que celui qui embrasse tout à la fois ne fait presque jamais de grandes œuvres.

» J'ai postulé une place à Wooster, dans l'Ohio, mais malheureusement je suis arrivé trop tard. On avait chargé un professeur, qui fait une excursion dans l'Est pendant les vacances, de trouver quelqu'un pour le poste vacant, et deux jours après mon inscription, encouragée par mes amis et MM. les professeurs, une lettre est arrivée annonçant qu'un maître était trouvé. Là on devient professeur par nomination et non par examen, et le traitement est de fr. 5000 pour 40 semaines de 15 heures chacune.

» Dans l'Ouest, il y a de nombreuses places vacantes, mais je ne saurais m'en accommoder : le pays est plat, malsain et engendre la fièvre intermittente. Je veux un pays salubre, où il y ait du commerce, de la vie, du progrès et où l'on ne dorme pas la moitié du temps. Je voudrais surtout y trouver des Suisses. — Enfin, j'attends patiemment que quelque chose de sortable se rencontre.

» Je pense souvent aux instituteurs de Neuchâtel comme à beaucoup d'autres en Europe, et je n'oublierai jamais la bienveillance et la sympathie dont on m'a entouré partout.»

Par sa seconde lettre du 29 décembre, M. Reichenbach nous apprend qu'il est placé dans l'Etat de Virginie, où il aurait passablement de besoin. Écoutons-le lui-même :

« Je vous ai envoyé hier, par la poste, une petite *Histoire des Etats-Unis* dont je vous ai souvent parlé, avec un discours sur l'union de l'Etat et de l'Eglise par un pasteur américain. Vous verrez, par celui-ci, que si l'Américain dit des vérités, il n'est pas à l'abri des exagérations sur certains points.

» Quant à la petite histoire, je crois qu'elle vous fera plaisir comme spécimen de manuel dans nos écoles primaires. Voyez surtout le développement gradué des cartes géographiques ainsi que les superbes vignettes, la reliure,

la qualité du papier et l'impression.¹⁾ L'histoire et la géographie y marchent de pair. Vous verrez que l'Américain sait bien faire les « text-books » (manuels). Dans mon école j'ai à combattre contre la *textbookmanie*. On croit que l'on ne peut rien apprendre sans livres. Les livres sont bons, mais on en exagère l'usage ici.²⁾ Je crois que j'ai réussi à changer les idées sur ce point. Au bout d'une année on verra le résultat de mon travail; je leur montrerai que j'ai été en Europe et que l'Américain, avec sa perspicacité et sa finesse, ne sait pas encore tout.

» Nous avons maintenant les vacances, mais il n'y a guère de repos pour moi. J'ai une conférence à faire à la Société des instituteurs du County, et il faut que je fasse des recherches qui m'occupent beaucoup. On va fonder ici une école normale dont je serai le directeur par décision de la commission d'éducation, et, naturellement, je dois être le chef des lecteurs dans les conférences.

Jusqu'à présent j'aime le climat, la contrée et les habitants; mais je voudrais voir des Suisses autour de moi. Je ne sais, toutefois, s'ils aimeraient nos coutumes. Personne ici ne peut vendre de la boisson, et ceux qui veulent boire sont obligés d'aller dans les villes voisines. Je crois cependant que si mes compatriotes récoltaient des vins comme ceux de Neuchâtel et de Lavaux, ils sauraient aussi les consommer.

» Veuillez bien saluer de ma part tous les collègues et dites-leur encore une fois que je n'oublierai jamais mon séjour en Suisse. Vive, vive la Suisse! Le temps et la connaissance de la langue me manquent pour exprimer tout ce que je sens pour vous et votre pays. »

Nous sommes très-sensible à ces témoignages d'affectueux intérêt, que nous donne notre collègue des Etats-Unis, et nous l'assurons, de notre côté, que sa présence — trop courte hélas! — a été pour nous un sujet de vive satisfaction. Nous désirons voir continuer les excellentes relations commencées, et nous espérons que le temps n'est pas éloigné où les instituteurs de tous les pays, se tendront, par dessus

1) En effet, tout cela est bien beau et surtout très-pratique. Les Américains excellent à joindre l'utile à l'agréable.

2) La même idée a été exprimée dans un article fort piquant qui a paru dans la *Bibliothèque universelle*, et dans lequel l'auteur, une dame, met en garde contre les exagérations optimistes de Laboulaye à l'endroit des écoles américaines, où, à côté de bien bonnes choses, il y a aussi des points noirs, entre autres l'abus du mot à mot.

les frontières et les préjugés de races et de religions, la main de la fraternité!

A plus forte raison doit-il en être ainsi entre la république des Etats-Unis et la nôtre : sœurs par leurs institutions démocratiques, elles doivent l'être encore par la sympathie mutuelle de leurs peuples et par l'amitié réciproque des membres de leur corps enseignant.

A. BIOLLET,

CORRESPONDANCES

Lausanne, le 7 février 1874.

L'Ecole normale du canton de Vaud a été, dans le courant de l'année 1873, l'objet de deux témoignages de généreuse sympathie, que nous croyons devoir rendre publics.

M. Heldenmayer, chef d'institution à Lausanne, décédé au mois de mai, a inscrit dans son testament la disposition suivante : « Je lègue à l'Ecole normale ceux de mes livres, gravures, tableaux et autres objets que j'aurai munis d'une inscription indiquant leur destination. » Malheureusement, il paraît que le défunt a oublié ou n'a pas eu le temps de faire les inscriptions en question, car on n'en a trouvé aucune. Mais les héritiers se sont déclarés disposés à respecter la volonté du défunt et à choisir dans ce but parmi les livres et autres objets d'étude ce qui peut être le plus directement utile à l'Ecole normale, entre autres les ouvrages de pédagogie.

A la fin de l'année, Madame Margot, à Saint-Pétersbourg. — (veuve de David Margot, né en 1823) et élevé à Pully, ancien élève de l'école normale, de 1839 à 1841, décédé en 1872, à Saint-Pétersbourg, où grâce à ses talents, à son travail persévérant et à la noblesse de son caractère, il s'était élevé à la haute position de directeur des écoles de l'église réformée et de professeur de littérature à l'Académie impériale), — a fait faire à la direction de l'école normale, par l'intermédiaire de M. Borgeaud, professeur de l'Ecole industrielle (ancien camarade et ami du défunt), l'offre charitable d'un subside annuel de 500 francs, en faveur de quelques-uns des élèves les plus nécessiteux, qui se distinguent par leur travail et leur conduite. Cet acte de charité est fait par Madame Margot en souvenir des sentiments de reconnaissance que son regretté et vénéré époux a constamment manifesté pour l'établissement qui lui avait ouvert la carrière pédagogique. Inutile d'ajouter que la direction de l'école normale s'est empressée d'accepter avec gratitude cette généreuse offrande. Le subside pour 1874, déjà arrivé en mains de M. Borgeaud, a été réparti, sur les indications et recommandations du directeur et avec l'assentiment de la charitable donatrice, entre quatre élèves, dont un recevra 200 fr. et les trois autres chacun 100 francs.

Des actes aussi méritoires, malheureusement trop rares chez nous, du moins en faveur de nos établissements d'instruction publique, doivent être connus. C'est pourquoi, puisque nous avons été appelés à signaler les deux cas qui précèdent, nous croyons devoir rappeler celui ci-après, qui montre que déjà il y a 35 ans des cœurs nobles et généreux témoignaient leur sympathie à l'Ecole normale.

En 1838, le général De la Harpe écrivait dans son testament la disposition suivante : « Je lègue à l'Institut de l'Ecole normale, la boîte d'or garnie « en brillants, dont le gouvernement m'avait fait don, ainsi que l'étui doré « renfermant un décret rendu en ma faveur. Mon désir serait que ces deux « objets fussent vendus au profit de cette belle institution. »

La respectable veuve du général désira conserver ces objets et elle en donna généreusement 5,000 francs, soit 900 fr. de plus que ne portait l'estimation des experts. — Il est à regretter que cette somme n'ait pas été consacrée à constituer un *Fonds de l'Ecole normale* en souvenir du généreux donateur, au lieu d'être employée à des dépenses nécessaires (achat de matériel, etc.) qui incombaient à l'Etat et qu'il aurait dû faire quand même. Mais si l'argent a disparu, ce n'est pas une raison pour que le souvenir de l'acte disparaisse. C'est pourquoi nous avons tenu à le rappeler.

E. CHAPPUIS.



Genève, Janvier 1874.

Monsieur le Conseiller d'Etat, chargé du Département de l'instruction publique,

Monsieur le Président,

Depuis longtemps, un bon nombre d'instituteurs primaires et secondaires, se préoccupent des inconvénients qui résultent pour le Corps enseignant de l'habitude qui a prévalu jusqu'à ce jour au sujet du congé hebdomadaire. La Société pédagogique genevoise a mis plus d'une fois cette question à l'ordre du jour de ses assemblées, et elle a même formulé une demande qui n'a pu avoir de réponse favorable, soit que le moment ne fût pas jugé opportun par l'Autorité scolaire, soit que MM. les Maires des communes rurales, consultés à cet égard, n'eussent pas assez connu les besoins intellectuels des instituteurs. — Mais aujourd'hui qu'une nouvelle loi sur l'Instruction publique va recevoir son approbation, les soussignés sentent plus que jamais la nécessité de vous exprimer le *desideratum* de la majorité des fonctionnaires de l'enseignement, ainsi que des membres de la Société pédagogique, en vous priant, Monsieur le Président, de bien vouloir examiner s'il ne serait pas utile de fixer au jeudi le congé hebdomadaire, pour toutes les écoles primaires et secondaires du canton.

A l'appui de notre demande, nous avons l'honneur de vous présenter brièvement les considérations suivantes :

a) Pendant le temps que les instituteurs ont été appelés à suivre des cours

normaux, aucun de nous n'a remarqué de changement notable dans la fréquentation de l'école, et cependant toutes les classes étaient tenues le mercredi.

b) La loi actuelle prévoit que les fonctionnaires de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur pourront être réunis périodiquement en conférence. Si cette disposition est appliquée, — ce que nous appelons de tous nos vœux, — l'uniformité du congé hebdomadaire deviendra momentanément nécessaire.

c) L'histoire naturelle, le chant et la gymnastique feront désormais partie du programme des écoles primaires. — Or, pour que l'étude de ces branches puisse intéresser les enfants et leur être réellement profitable, de petites excursions botaniques seront indispensables. Ces promenades porteront d'autant plus de fruits, au triple point de vue moral, intellectuel et physique, si un certain nombre de maîtres et d'écoles, de points différents du canton, ont la facilité de se réunir dans une pensée commune, et si, par exemple, telle classe de la ville peut se rencontrer avec telle autre de la campagne.

d) La Société de la *Caisse de prévoyance* des fonctionnaires de l'enseignement primaire étant appelée, en vertu de la nouvelle loi, à prendre une plus grande extension, les assemblées devront être beaucoup plus fréquentes, pour donner à cette utile institution une marche progressive.

e) Enfin, nous nous permettons de vous faire remarquer en terminant que la Société pédagogique, dont le but vous est connu, n'a pu jusqu'ici atteindre tout le développement désirable, vu que la différence du jour du congé a mis obstacle à des réunions nombreuses, et a même contribué à tenir éloignés de cette Société plusieurs instituteurs et amis de l'éducation, certains d'avance de ne pouvoir prendre une part active à ses travaux.

Tels sont, Monsieur le Président, les motifs que nous soumettons à votre appréciation, guidés que nous sommes par le désir de travailler toujours plus, avec l'union de tous, à notre propre développement et surtout à la culture des cœurs et des intelligences qui nous sont confiés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre respectueux dévouement.

(*Suivent les signatures.*)



CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Milan et Rome. Enrico Pestalozzi ou l'éducation nouvelle. Moniteur des asiles et des jardins d'enfants, avec l'image de Pestalozzi en tête de chacun de ses numéros. Milan, chez Ambrogio Sanvito.

Cette feuille périodique, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises dans l'*Educateur*, entre autres l'année 1872 (page 205), en est à sa troisième année d'existence, et est principalement consacrée à l'instruction et à

l'éducation élémentaires, en commençant par les jardins d'enfants de Fröbel, dont s'occupe tout spécialement ce journal. Le numéro que nous avons sous les yeux contient un discours prononcé à l'inauguration des Conférences fröbeliennes dans l'école spéciale privée, pour les institutrices de l'enfance de Milan. Ce sujet en est : *La mission de la mère éducatrice*.

Ce discours, qui forme l'article de fond et l'objet capital du numéro de janvier et février, est l'œuvre de M. Vincenzo de Castro, que nous avons eu l'avantage de voir au Congrès des instituteurs romands à Genève, et qui est depuis bien des années l'un des promoteurs les plus actifs et les plus ardents de l'éducation publique et populaire en Lombardie. Il y a cinq ans, M. de Castro instituait à Milan ces conférences fröbeliennes et organisait tout un ensemble de publications utiles et d'exhibitions d'objets propres à répandre les méthodes de l'enseignement élémentaire et infantin. Manuels, livres de lecture, chants, gymnastique, tables murales, jeux de Fröbel.

Dans le discours de cette année qui ouvre l'*Enrico Pestalozzi*, nous retrouvons cette même fleur de poésie et de sentiment, cette idéalisme cordial que nous signalions en 1872 comme une des tendances dominantes de la pédagogie fröbelienne en Italie. M. de Castro cite d'abord les pages saintes de la Bible et s'empare avec bonheur de quelques-unes de ces touchantes scènes où la mère de famille paraît dans toute sa grandeur saisissante et profonde, sous les traits de cette bonne mère à laquelle Salomon adjuge l'enfant que veut s'attribuer la mauvaise, sous les traits de cette Rachel, sublime de douleur, qui ne veut pas être consolée parce que ses enfants ne sont plus. La mère de Moïse, dont l'amour maternel s'ingénie à trouver pour son fils un moyen de salut, n'est pas oubliée.

Abordant ensuite le domaine de l'Art, M. de Castro nous montre, dans le Tableau du Déluge peint par le Poussin, cette autre mère admirable qui, au milieu du bouleversement de la nature et de l'horreur de la tempête diluviale, n'a qu'une pensée : sauver son enfant; ou ces autres mères que le divin Raphaël nous a représentées dans le massacre des innocents, cherchant à arracher leurs enfants au fer cruel des soldats d'Hérode.

M. de Castro, dont nous ne pouvons ici qu'abrégé en les mutilant les éloquentes paroles, dit avec raison que si l'Italie veut former ses fils aux vertus civiles et devenir une véritable nation, c'est à l'éducation des femmes qu'il faut songer, c'est-à-dire aux anges tutélaires des familles. « Eduquez la » femme, disait Mme de Girardin, et vous placerez une école dans chaque » famille. »

Recherchant ensuite de quelle nature doit être cette éducation, M. de Castro ne pense pas que dans notre siècle avancé nous ayons besoin de Virginies et de Lucrèces, mais bien en revanche de Cornélie. « C'est de mères enseignant à leurs fils l'amour de la justice et du droit populaire que nous aurons, dit-il, toujours besoin, ainsi que de ces Sabines qui, par leurs prières et leurs supplications, parvinrent à faire tomber les armes des mains de leurs maris et de leurs pères sur le point de s'entrégorger. Ce que durent César et Auguste à leurs mères Aurélie et Accia, nous le savons par l'his-

» torien Tacite. L'histoire chrétienne est pleine des mêmes exemples. La mère
» de Saint-Jean Chrysostôme, Antuse, n'était pas une femme ordinaire, pas
» plus que Monique, mère de Saint-Augustin.

» L'histoire d'Italie, poursuit M. de Castro, n'est pas avare non plus de
» beaux exemples de dévouement donnés par les femmes italiennes ; anges de
» concorde au milieu des guerres civiles, ou se sacrifiant pour la patrie,
» comme la Stamura à Ancône, la Segurana à Nice et la Cinzica à Pise ;
» femmes héroïques, qui la torche, la bannière ou l'épée à la main, repous-
» sèrent les assauts des Allemands ou des Sarrazins.

» Les femmes de notre temps, poursuit M. de Castro, n'ont pas été infé-
» rieures à leurs devancières. N'avons-nous pas vu une mère bresciane con-
» duire ses quatre fils à l'armée, et, après les avoir bénis, retourner résignée
» chez elle ; une famille de Côme partir tout entière, le père et ses trois fils
» pour combattre, la mère et ses filles pour soigner les blessés et consoler les
» mourants ? Et que de beaux traits d'amour, de compassion ou de charité ! »

Me de Castro cite une princesse milanaise, descendante de Saint-Charles, transformant son palais en hôpital et une autre dame, à laquelle un pauvre soldat français, amputé de sa jambe, avait témoigné le désir de revoir sa mère avant de mourir, qui va chercher la vieille mère du grenadier en France, dans le département du Gers, pour la conduire auprès de son fils et procurer à ces deux êtres si chers l'un à l'autre le bonheur de se revoir encore une fois avant de mourir.

La conclusion du discours de M. de Castro est que le plus précieux trésor de la vie est d'avoir *une bonne mère capable d'élever ses enfants*.

« Qu'y a-t-il de plus saint au monde, dit le noble pédagogue. que la fleur
» et l'enfant ; quelle chose plus céleste que ces deux œuvres de Dieu ?

» Mais vous voulez savoir en quoi consiste la bonne éducation, dit en terminant M. de Castro : Elle consiste à *faire*, c'est-à-dire dans la volonté de
» de faire le bien, ou selon le principe de Vico ¹⁾ : *le vrai est le fait ; et le*
» *critère de la pierre de touche du vrai, c'est de le mettre en action.* »

Nous ne voulions qu'analyser à grands coups de plume le discours de M. de Castro. Mais l'entraînement a été si grand que nous avons failli le traduire en entier, ce que nous eussions fait volontiers si nous disposions de plus de place. C'est ce manque d'espace encore qui nous empêchera aujourd'hui de donner un compte-rendu de plusieurs ouvrages reçus de la Péninsule et d'autres pays étrangers.

A. DAGUET.

PARTIE PRATIQUE

APPLICATION DE L'ALGÈBRE A LA GÉOMÉTRIE.

Les données de la géométrie peuvent être représentées par des nombres;

¹⁾ Jean-Baptiste Vico, philosophe napolitain, célèbre par sa philosophie de l'histoire.

mais, dans une même figure, ces nombres doivent toujours représenter la même unité. C'est de ces considérations que découle le *principe de l'homogénéité*, d'après lequel on regarde comme évident que toute relation qui existe entre les lignes d'une figure de géométrie ne change pas avec l'unité employée pour mesurer ces lignes.

Généralement on représente les lignes connues par les premières lettres de l'alphabet a, b, c , etc., et les droites inconnues par les dernières x, y, z , etc. Il est alors facile de mettre les théorèmes connus en équation et d'en déduire la valeur de l'inconnue. Un autre avantage des formules algébriques, c'est de faciliter l'analyse du problème, et en outre d'en rendre la discussion beaucoup plus simple, de manière que dans presque tous les cas la discussion de la formule algébrique est à préférer.

La solution algébrique peut se diviser en quatre parties :

- a) La mise en équation du problème en se fondant sur les théorèmes connus ;
- b) La résolution de l'équation d'après les méthodes usitées en algèbre ;
- c) La construction de la racine de l'équation, c'est-à-dire la recherche d'une quantité géométrique correspondant à la valeur algébrique trouvée.
- d) La discussion des formules obtenues.

Quoique la troisième partie soit en général assez simple, il peut arriver que la connaissance de certaines constructions fondamentales conduise plus rapidement au but.

CONSTRUCTIONS DE RACINES SIMPLES.

1) $X = a + b$ est déterminé par l'addition ou la construction des deux droites a et b .

2) $X = ma$ se fait par l'addition de m lignes égales à a .

3) $X = \frac{1}{m}a$ est égale à la m^{me} partie de la droite a .

4) $X = \frac{ab}{c}$, la quatrième proportionnelle à 3 droites, se construit :

a) Par le moyen d'un angle en se fondant sur le théorème des portions de droites comprises entre parallèles. Sur un des côtés de l'angle, à partir du sommet, on prend le dénominateur c , et sur le prolongement de ce dernier, un des facteurs b du numérateur, sur l'autre côté on porte le second facteur a . En tirant des parallèles, on détermine le segment x , et l'on a la proportion $c : a = b : x$.

b) D'après la relation qui existe entre les sécantes et leurs parties extérieures, on porte le petit facteur a du numérateur sur le plus grand b , et à partir de l'extrémité commune A , on porte c sous un angle quelconque. En faisant passer une circonférence par les trois extrémités de a, b, c , on détermine la quatrième proportionnelle x .

5) $X = \frac{abcd}{efg}$ est déterminé par autant de quatrièmes proportionnelles qu'il y a de facteurs dans le dénominateur. On cherche d'abord $y = \frac{ab}{e}$,

ensuite $z = \frac{yc}{f}$ et enfin $x = \frac{zd}{g}$.

6) $X = \frac{a^2}{b}$, la troisième proportionnelle à deux droites données, peut

se construire d'après plusieurs méthodes :

a) Au moyen d'un triangle rectangle dans lequel b est une des projections et a la hauteur. L'autre projection est la troisième proportionnelle cherchée. Quand $b > a$ on peut prendre b pour hypoténuse et a pour côté. La projection de ce côté a est alors l'inconnue x . Si $b < a$, on fait un côté $= a$ ayant pour projection b ; dans ce cas, l'hypoténuse est la droite cherchée.

b) A l'aide d'une tangente $= a$, de l'extrémité de laquelle on a mené une sécante b . Le segment extérieur est l'inconnue x .

7) $X = \sqrt{ab}$, la moyenne proportionnelle, se construit :

a) En cherchant la hauteur x d'un triangle rectangle dont les projections des côtés sur l'hypoténuse sont a et b .

b) En recherchant le côté x d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse est a et la projection du côté cherché b .

c) En construisant une circonférence sur la corde $(a-b)$ et en menant une tangente à partir de l'extrémité de la sécante a .

8) $X = \sqrt{a^2 + b^2}$ est représenté par l'hypoténuse d'un triangle rectangle ayant a et b pour côtés.

9) $X = \sqrt{a^2 - b^2}$ est égal au côté d'un triangle rectangle ayant a pour hypoténuse et dont l'autre côté est b .

10) $X = a\sqrt{2}$ est la diagonale du carré ayant a pour côté.

11) $X = \frac{a}{2}\sqrt{3}$ est la hauteur d'un triangle équilatéral ayant a pour côté.

12) $X = a\sqrt{5}$ est l'hypothénuse d'un triangle rectangle ayant a et $2a$ pour côtés. On arrive par le même moyen à représenter l'équation générale $X = a\sqrt{m}$.

H. GOBAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Le 28 octobre, l'assemblée du Synode scolaire a élu membres du bureau MM. Ruegg par 109 voix, Grütter par 104, König 103, Scheuner 96, Weingart 78, Wyss 77, Schlupp 77, Friche 73 et Gylam 58. Au second tour de scrutin, M. Ruegg a été désigné comme président par 63 voix sur 101. On s'est occupé de la question de livres de lecture pour les écoles secondaires, de la fondation d'une caisse pour les veuves et orphelins.

M. Hidber est occupé à composer un Manuel pour l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles secondaires. On lui a adjoint M. Kronauer, de Langenthal.

ARGOVIE. — Un instituteur de Lenzbourg était sur le point de faire faillite, par suite d'un cautionnement qu'il avait fait en faveur d'un collègue indigne. Les inspecteurs d'école et la conférence du district, informés de la chose, se sont cotisés pour prévenir ce malheur et ont réuni la somme de 200 francs, qui a suffi à mettre à couvert l'imprudent et honnête prêteur. C'est par des actes semblables que le corps enseignant montre la solidarité qui doit exister dans son sein. (*Schweizerische Lehrer-Zeitung*).

SCHAFFHOUSE. — M. Nuesch, instituteur, que nous avons eu le plaisir d'entendre au congrès pédagogique de Lausanne, ouvre une institution dans cette ville, à l'usage des jeunes gens de la Suisse française.

FRIBOURG. — Extrait du *Chroniqueur* du 7 février 1874 :

« Un petit *Abrégé d'histoire*, par M. R. Horner, a eu les honneurs d'un long article du *Confédéré*. La critique n'a oublié qu'une chose, c'est que l'édition est retirée de la vente.

Les auteurs prescrits dans les écoles supérieures du canton sont : l'*Histoire abrégée de la Confédération suisse*, par M. Dagnet, et la *Géographie*, publiée par une réunion d'instituteurs de la Suisse romande; dans les écoles primaires, la *Géographie de la Suisse*, d'après Etlin, par M. Aug. Egger, 3^{me} édition.

— Sous ce titre : *la Persécution scolaire dans le canton de Fribourg*, un ex-instituteur au pseudonyme quelque peu ironique de *Placide*, raconte les actes d'élimination et d'ostracisme qui ont marqué le régime soi-disant réparateur et conservateur de 1857 et l'administration de M. Charles, de libéral devenu tout autre chose. Il est positif que nombre d'instituteurs ont été éliminés pour le fait unique d'avoir suivi les cours de l'Ecole cantonale, bien que par tempéramment et par leurs opinions, ils appartenissent plutôt au conservatisme et même inclinassent à l'ultramontanisme, qui les enveloppait de toutes parts. Il suffisait d'une dénonciation cléricale ou laïque. Pendant ce temps-là les oiseaux de passage étaient recueillis avec tendresse, surtout les étrangers à la Suisse, dont le titre d'inconnus faisait la valeur aux yeux du directeur de l'instruction publique. Considérant l'inconvénient d'un pareil état de choses et pour détruire le *concours efficace* assuré au clergé, l'auteur demande : 1° que le droit de surveillance de la Confédération soit reconnu par un article constitutionnel renfermant le maximum à prescrire pour l'enseignement et pour l'instituteur primaire; 2° qu'à tous les degrés l'enseignement soit exclusivement laïque. Le clergé a voulu être exclusif et tout avoir; aujourd'hui on veut tout lui ôter. *Ne faudjaimé to tia,*¹⁾ disait, quand il était encore libéral, M. Charles (celui qu'on appelle de Riaz, du nom de son village, à Genève et à Lausanne, où l'on croit que Riaz fait partie de son nom et qu'on nobilise de cette façon). Mais M. Charles lui-même n'a pas été fidèle à sa devise. On a presque mauvaise grâce à la rappeler à ceux qui l'imitent dans son pseudo-libéralisme.

NEUCHÂTEL. — Les conférences abondent cet hiver; ce sont d'abord les professeurs de l'académie qui, dans l'intérêt de leur bibliothèque, donnent des conférences très-variées dans l'*aula* ou salle circulaire. Ce sont ensuite les conférences du Château tous les samedis, puis des conférences données dans les cercles et en fin les conférences par souscription sur la littérature ancienne et moderne. Impossible de rendre compte de tous ces cours et même d'y assister. Nous ne signalerons qu'une seule de ces séances, parce qu'elle se rapporte au cadre spécial de notre feuille, celle du Dr Guillaume, directeur du Pénitencier, qui, au retour d'un voyage en Angleterre, a donné un cours sur les établissements créés par la philanthropie anglaise en faveur de l'enfance déshéritée. Dans l'étude qu'il a eu l'occasion de faire de ces maisons, M. Guillaume a constaté : 1° que leur prospérité tient à la grande

¹⁾ Il ne faut jamais tout tuer.

liberté dont jouissent ces établissements indépendants de l'Etat; 2° au placement de ces enfants par groupes peu nombreux dans de petites maisons; 3° à l'éducation religieuse qu'on leur donne; la lecture de la Bible, la prière et les chants exercent, dit M. Guillaume, une influence salutaire sur ces colonies, dont l'honorable directeur recommande l'imitation pour l'emploi du legs de M. François Borel.

TESSIN. — Ce canton a perdu un homme de mérite dans le professeur Carlo Taddei, dont la carrière a été tranchée au beau milieu par la mort. Il était né à Faido en 1838 et avait marqué au rang des professeurs les plus capables du collège de Pelleggio et du Lycée de Lugano, lorsque le désir lui vint de se faire une position plus brillante en Amérique. Mais à peine établi dans l'Etat de New York, il est atteint d'un mal dont il demanda en vain la guérison au ciel de Naples et à celui de Catane. Rappelé dans son canton comme directeur de la Typo-lithographie cantonale, qu'il avait déjà dirigée, il n'y revint que pour succomber à la maladie qui le consumait, dans la nuit du 24 au 25 octobre.

VAUD. — La conférence du cercle d'Aigle, après s'être occupée sérieusement de la question posée par l'*Educateur* relativement à la fondation d'une caisse de secours en faveur des régents qui seraient tombés dans le besoin par une cause indépendant de leur volonté, vient d'adopter les conclusions suivantes :

« La conférence du cercle d'Aigle est favorable à la fondation d'une société destinée à procurer à ses membres une pension de retraite, dès que ceux-ci auront rempli les conditions statutaires et quel que soit leur état de fortune ou de santé. — Elle est moins favorable à la fondation d'une caisse de secours, vu les difficultés d'organisation et d'application des secours. Cependant elle écoutera et discutera les propositions faites. »

ALLEMAGNE. — Il résulte d'un article inséré dans la *Feuille centrale pour la Littérature pédagogique* publiée par M. Jessen à Vienne, en appendice à la Revue de ce dernier, que l'Allemagne, en y comprenant la Suisse et l'Autriche, possède environ cent feuilles pédagogiques. C'est par erreur que M. Rudolph de Berlin n'en compte que 79. Il a même omis dans sa liste des feuilles importantes comme les feuilles de Leipzig pour la pédagogie, qui reflètent le mieux l'esprit de Diesterweg dans les anciennes feuilles rhénanes du célèbre pédagogue.

ITALIE. — L'Italie fait une perte considérable dans la personne d'Edouard Fusco, professeur d'anthropologie et de pédagogie à l'Université de Naples et directeur d'une Revue intitulée le *Progrès éducatif*, dont il a été plus d'une fois question dans ces pages. Comme le dit très bien le *Nuovo Educatore de Mantoue*, de M. Francesco Veniali : « Fusco était l'un des meilleurs pédagogues de la Péninsule. » Ce témoignage honore M. Veniali, que des divergences notables séparaient du défunt sur divers points de la pédagogie.

A propos du *Nuovo Educatore de Mantoue* et de son rédacteur, M. Francesco Veniali, nous avons reçu, avec le numéro de son journal du 15 janvier, le programme d'un *Album des Enfants* composé de morceaux en prose et de vers bien choisis et bien à la portée de ces novices de la vie, comme les appelait le P. Girard.

ESPAGNE. — Les carlistes ont décidé la destitution de tous les instituteurs qui ont prêté serment à la constitution. C'est la contre-partie de la mesure

des républicains de la fraction dominante qui avaient décidé la destitution de tous les instituteurs qui ne prêteraient pas le même serment et avaient exécuté cette décision dans un grand nombre de localités. On a encore là un exemple de cette vérité que « les extrêmes se touchent », puisque carlistes et radicaux espagnols suivent les mêmes procédés (*Annals de primera Ensenanza*, de Madrid, du 10 décembre). Tous les partis sentent donc ainsi en Espagne à vouloir faire des instituteurs des *valets du pouvoir*. Pauvres maîtres d'école !

ANECDOTES SCOLAIRES

UN PROFESSEUR INTELLIGENT.

Le directeur d'une école de demoiselles très-fréquentée de cette métropole de l'Allemagne qu'on nomme Berlin, donnait l'autre jour à ses élèves de la classe supérieure le thème suivant à développer : « Des avantages et des inconvénients du mariage. » Ces demoiselles ont de 14 à 16 ans. On comprend dès lors tout ce qu'un thème pareil a de séant et de convenable. Ce sujet trouve sa place à côté de ceux que nous signalions dans un numéro de l'année dernière. C'est à Berlin qu'on a tant d'esprit.

L'UTILITÉ DE L'HISTOIRE NATURELLE.

Un instituteur de la campagne raconte ce qui suit : J'avais dans mes leçons d'histoire naturelle traité des champignons et j'en avais fait connaître à mes élèves les espèces qu'on peut manger sans danger, puis l'espèce par excellence, dont je leur fis voir un spécimen. Je leur parlais aussi du sol sur lequel croissait ce précieux légume et dont on trouvait l'analogue près de la maison d'école, où j'avais souvent trouvé des champignons de ce genre. Le lendemain de cette leçon, il avait plu et je me dirigeai du côté où étaient les champignons, avec l'espoir d'une riche cueillette. Mais quel fut mon désappointement, quand je n'en découvris pas un seul ! Mais le fait me fut aisé à expliquer, lorsque je me trouvai face à face avec quelques jeunes filles aux corbeilles pleines ou demi pleines de champignons. Je rentrai chez moi quelque peu penaud et depuis lors, je n'ai plus jamais revu aucun de ces champignons sur ma table. Elles n'avaient, hélas ! que trop bien profité de la leçon aux dépens du pauvre maître d'école.

L'HOMME LE PLUS CÉLÈBRE.

Dans un examen de volontaires (soldats), qui avait lieu dernièrement à Vienne, la question suivante fut posée à un candidat : « Quels sont les hommes les plus célèbres ? — Napoléon I^{er} pour le militaire et le Christ pour le civil. » Telle fut la réponse.

Au reste, la question *quel est le plus grand, quel est le plus fameux ?* est souvent une des questions les moins pédagogiques, que l'on puisse faire, car il est si rare qu'on puisse y répondre d'une manière absolue. Tel est le plus grand sous tel rapport, tel autre sous un autre point de vue.

Avis à nos collègues.

Nous avons le plaisir de pouvoir joindre à notre présent numéro les deux chants qui seront exécutés en chœur dans la prochaine réunion bisannuelle des instituteurs de la Suisse romande, qui aura lieu à Saint-Imier dans la

dernière quinzaine de juillet. Les paroles sont dues à M. le Pasteur *Paul Besson*, de *Renan*, et la musique à M. *Kling*, ancien professeur du Conservatoire de Genève, actuellement attaché aux écoles secondaires de Saint-Imier. Le mérite de M. *Besson*, comme poète et comme littérateur, et le talent qui distingue l'habile professeur de musique que notre localité a eu la bonne chance d'attirer au milieu de nous, sont suffisamment connus pour nous dispenser de faire l'éloge de ces deux pièces. Aussi ne doutons-nous point qu'elles obtiendront un plein succès, et qu'elles satisferont pleinement les instituteurs doués d'une dose suffisante de goût pour apprécier le mérite d'une composition à la fois noble, simple, facile et expressive. Pour notre part nous ne pouvons que féliciter le compositeur d'avoir su leur conserver un caractère approprié à la circonstance, en écartant les phrases à effet théâtral et les *fioritures* encombrantes, qui en auraient rendu l'exécution difficile, sinon impossible. Si nous ajoutons que M. le Pasteur *Besson*, aussi bien que M. le Professeur *Kling*, se sont prêtés de la meilleure grâce et avec le désintéressement le plus complet à l'accomplissement de cette tâche délicate, nous avons la certitude que tous nos collègues se joindront à nous pour les remercier dûment de l'extrême obligeance dont ils ont fait preuve envers notre modeste société.

Il nous reste maintenant à prier les instituteurs de bien vouloir étudier convenablement ces chants, d'abord chacun en son particulier, puis comme chœurs d'ensemble dans les conférences. Un avis ultérieur indiquera les mesures prises en vue des répétitions générales qui devront avoir lieu la veille ou le matin du jour fixé pour la fête.

E. P.

ERRATUM

Une faute grave s'est de nouveau glissée dans l'excellent article de M. *Péteut*, qui a paru dans notre dernier numéro. Par suite d'une étourderie du compositeur, le paragraphe ci-dessous, qui devrait se trouver au bas de la page 63, après la phrase : *la tenue de la classe en souffre et les élèves font peu de progrès*, a été transporté au haut de la page 62, et coupe ainsi le paragraphe commençant par ces mots : *Si l'on veut conserver partout les écoles normales*, de manière à le rendre inintelligible :

« Comment faire disparaître le mal ? *Il faut augmenter le salaire de l'instituteur jusqu'à ce qu'il soit assez élevé pour lui permettre de se vouer entièrement à l'école*, et ne s'occuper d'autre chose que pour se délasser. »

Le rapporteur sur la question concernant les écoles normales (F. Maillard, à Lausanne), prie les rapporteurs des conférences qui ne lui ont pas encore envoyé leurs travaux, de bien vouloir lui annoncer personnellement l'époque où ils comptent les lui remettre. Le rapporteur pourra, cas échéant, les aviser individuellement du dernier délai qui leur sera donné pour lui envoyer leurs rapports.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.